

Programme de la sécurité humaine du Canada :

Protection des civils

Renforcer les normes juridiques, accroître les ressources et conforter la volonté politique de la communauté internationale de réduire le coût humain des conflits armés

Prévention des conflits

Renforcer l'aptitude de la communauté internationale à prévenir ou résoudre les conflits violents

Sécurité publique

Mettre en place un corps d'experts et des ressources pour faire échec aux menaces que posent le terrorisme, le trafic des drogues illicites et les activités criminelles transnationales

Gouvernance et responsabilisation

Promouvoir la responsabilisation des institutions publiques et privées vis-à-vis la démocratie et les droits de la personne, et renforcer l'aptitude de la communauté internationale à traduire en justice les auteurs de violations graves des droits fondamentaux

Opérations de soutien de la paix

Accroître l'aptitude de la communauté internationale à entreprendre une gamme plus vaste d'opérations de soutien de la paix pour répondre à l'évolution des besoins

Recherche et communications

Faire mieux connaître et comprendre les dossiers de la sécurité humaine au Canada et à l'étranger

*Photo page couverture : réfugiés afghans au camp de Nasir Bagh, Pakistan, près de Peshawar (2000).
Photo : HCR/R. LeMoyné*

■ Sécurité humaine

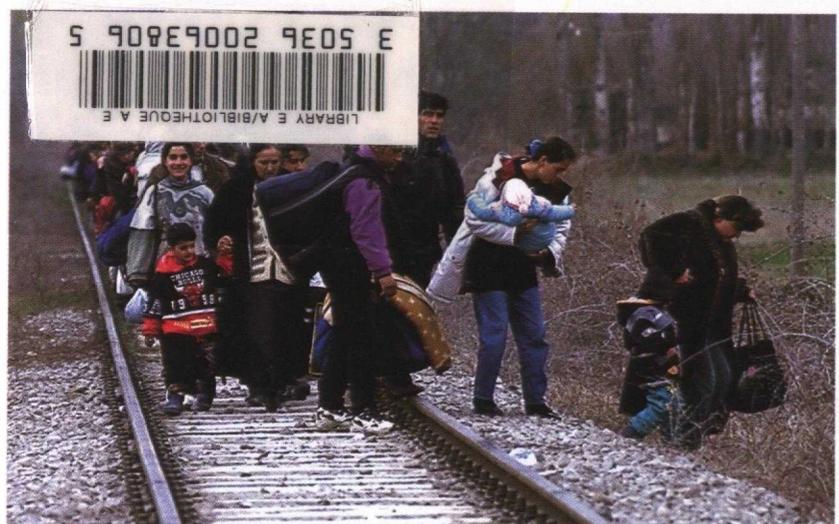
Les priorités établies par le Canada en ce qui a trait à la sécurité humaine visent à protéger les gens contre les atteintes systématiques à leurs droits, à leur sécurité et à leur vie, en particulier en les mettant à l'abri des menaces de violence. La sécurité humaine place l'être humain au cœur de la politique étrangère et vient ainsi s'ajouter à la sécurité de l'État, qui jusqu'à récemment revêtait une importance presque exclusive. Elle englobe toute une gamme d'approches pour prévenir ou résoudre les conflits violents, assurer la protection des populations civiles dans les zones de conflit et renforcer l'aptitude des États à mieux protéger leurs citoyens.

■ Programme de la sécurité humaine

Le Programme de la sécurité humaine du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international a été mis sur pied pour faire face aux menaces qui pèsent sur la sécurité humaine, conformément à l'engagement pris par le gouvernement dans le discours du Trône de 1999. Ce programme de cinq ans, doté d'un budget de 50 millions de dollars, sert à effectuer des investissements stratégiques dans la création de capacités nationales, le leadership diplomatique et la défense des droits, la consolidation des mécanismes multilatéraux, ainsi que dans des initiatives précises qui aident la communauté internationale à réagir face aux menaces à la sécurité humaine. Depuis son lancement en juin 2000, le Programme de la sécurité humaine a appuyé plus de 250 projets au Canada et à travers le monde.

Les organisations canadiennes et internationales peuvent présenter des demandes de financement au Programme de la sécurité humaine. Pour plus de détails, prière de s'adresser au :

Programme de la sécurité humaine
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
125, promenade Sussex, Ottawa (Ontario) K1A 0G2 CANADA
Courriel : securite.humaine@dfait-maeci.gc.ca
Site web : www.securitehumaine.gc.ca



Blace, Macédoine (mars 1999) : des réfugiés kosovars traversant la frontière macédonienne peu après le début des bombardements de l'OTAN en Yougoslavie.